

MUNICIPALITE

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL

La déléguée à l'intégration de la Ville de Renens a été désignée

Renens, le 2 juillet 2007

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 22 juin dernier, la Municipalité a désigné sa déléguée à l'intégration à 60%, en la personne de Madame Marta Pinto.

La déléguée devra essentiellement mettre en place une politique d'accueil de tout nouvel arrivant, en lien avec notre administration communale, développer des projets intégrateurs pour améliorer la vie des quartiers de Renens, viser à fédérer sur le terrain de nombreuses associations multiculturelles actives et connues de nos habitants. Elle assurera des liens étroits avec la région de l'Ouest lausannois, avec la nouvelle coordinatrice cantonale en matière d'intégration et avec les instances fédérales en charge de la politique d'intégration des étrangers.

Née en 1980 au Portugal, de nationalité suisse, Madame Pinto est arrivée très jeune à Renens et y a suivi toute sa scolarité avant d'acquérir une formation universitaire en sciences politiques. Au cours de ses études, elle a développé ses compétences dans le domaine de l'intégration et consacré plusieurs travaux à ce sujet, complétant son activité associative dans ce domaine, tant au niveau suisse avec les associations de l'immigration portugaise qu'avec la Commission Intégration Suisses Etrangers de Renens (CISE) qu'elle a contribué à créer et à développer.

Elle connaît bien le milieu de l'intégration sur les plans communal, cantonal et fédéral et bénéficie déjà d'un réseau de contacts qui lui sera très utile dans son activité. Elle n'aura donc aucun mal à poursuivre et intensifier le travail intégratif tel qu'il est souhaité à Renens, c'est à dire en termes de proximité, d'accessibilité et de présence sur le terrain.

Elle démissionnera par ailleurs de son mandat de conseillère communale pour pouvoir assurer son travail hors de toute politique partisane.

Madame Pinto entrera en fonction, le 1er août prochain, et elle sera rapidement opérationnelle pour répondre aux attentes de la population dans un domaine où Renens s'est illustrée par sa politique d'ouverture et de souci d'améliorer sa cohésion sociale. Cette politique est largement connue et appréciée en dehors des frontières communales ; elle se doit d'être renforcée et développée. C'est l'un des engagements pris par la Municipalité dans son programme de législature 2006-2011.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne Huguenin

Jean-Daniel Leyvraz